

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2080

présenté par
Mme de Vaucouleurs

à l'amendement n° 1963 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.